



HAL
open science

L'action du Centre international de l'enfance dans l'espace colonial français en Afrique (1949-1960)

Yves Denéchère

► **To cite this version:**

Yves Denéchère. L'action du Centre international de l'enfance dans l'espace colonial français en Afrique (1949-1960). Le Centre International de l'enfance (1949-1997). Des archives à l'histoire, PUR, pp.141-154, 2016, Histoire, 978-2-7535-4868-8. hal-01306415v2

HAL Id: hal-01306415

<https://hal.science/hal-01306415v2>

Submitted on 26 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'action du Centre International de l'enfance dans l'espace colonial français en Afrique (1949-1960)

Yves Denéchère*

Introduction :

Les objectifs du Centre International de l'Enfance créés en 1949 sont ainsi fixés : « contribuer à la formation et à l'information du personnel voué à l'enfance et de tous ceux qui s'intéressent aux problèmes sanitaires, psychologiques, sociaux que pose dans les différents pays, notamment dans les pays déshérités, le développement des sujets jeunes » ; « œuvrer pour l'intégration de programmes "enfance/jeunesse" dans les plans nationaux de développement économique et social » ; « accueillir les individus et les groupes qui travaillent dans ce sens, les guider, leur offrir documentation et conseils techniques ». En résumé, il s'agit « de favoriser dans les différents pays du monde l'étude des problèmes qui touchent à l'enfance, la diffusion des notions d'hygiène et de puériculture, la formation technique du personnel spécialisé »¹. Le CIE est ainsi complémentaire de l'UNICEF - toujours appelé FISE (pour Fonds International de Secours à l'Enfance) dans les archives du centre, Robert Debré stigmatisant un sigle en anglais que personne ne peut comprendre² - en tant qu'opérateur de formations professionnelles, de campagnes de sensibilisation et d'éducation.

Dans ses mémoires, Robert Debré consacre tout un chapitre aux « enfants des pays déshérités ». Il écrit que « C'est en Afrique surtout que le Centre International de l'Enfance a, pendant des années, travaillé avec ardeur et succès »³. L'objet de cette contribution est de montrer comment le Centre International de l'Enfance a agi en Afrique dès les premières années après sa création, en tant qu'acteur important dans les processus d'éducation à la santé, en tant que participant actif des échanges transnationaux sur les questions de protection de l'enfance, en tant que promoteur - dans chaque espace avec lequel il était en relation - du

¹* Yves Denéchère est professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers et directeur-adjoint de l'UMR CNRS 6258 CERHIO (Centre de recherches historiques de l'Ouest). Il coordonne le programme de recherche pluridisciplinaire EnJeu[x] « Enfance et Jeunesse ». Ses travaux croisent les champs des relations internationales, de l'enfance, de l'humanitaire, du genre notamment dans l'espace de la cause des enfants au XXe siècle. Il a publié notamment : *Des enfants venus de loin. Histoire de l'adoption internationale en France* (Armand Colin, 2011) et, avec David Niget, *Droits des enfants au XXe siècle. Pour une histoire transnationale* (PUR, 2015). Ses recherches actuelles portent sur le Centre International de l'Enfance, les parrainages humanitaires transnationaux d'enfants et les enjeux de l'enfance et de la jeunesse dans l'Algérie en guerre.

Sur la création du CIE voir *supra* le dossier de sources. *Le centre international de l'enfance*, coll. Notes et études documentaires, n° 4240, 3 décembre 1975, Paris, La documentation française, 1975, 32 p.

² *Courrier du Centre International de l'Enfance*, vol.1, n°1, novembre 1950, présentation du CIE par Robert Debré. UNICEF : United Nations International Children Emergency Fund lors de sa création provisoire en 1946, puis United Nations Children Fund, mais gardant l'acronyme UNICEF.

³ Robert Debré, *L'honneur de vivre. Mémoires*, Paris, Stock-Hermann, 1974, Hermann 1996, « Les enfants des pays déshérités » p.328-343 ; p.312.

Le Centre International de l'Enfance (1949-1997). Des archives à l'histoire, sous la direction de Yves DENECHERE et Patrice MARCILLOUX, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 202 p. ISBN 978-2-7555-4868-8, pp.141-154
développement de politiques « enfance-jeunesse » intégrées dans le champ économique et social.

Dépendant doublement - et également, à sa création du moins - du financement de l'UNICEF et de l'Etat français, le CIE se trouve à l'interface des grandes organisations de la galaxie onusienne (OMS, UNESCO, FAO, etc.) et de la France. Robert Debré exprime ainsi son engagement et sa motivation lors de la création du CIE : « je souhaitais pour mon pays une participation active à l'accomplissement de la tâche du FISE qui lui permettrait d'assurer une place à la langue française, à sa pensée, à sa manière d'envisager les problèmes de coopération »⁴. Pour le CIE, agir en Afrique c'est donc d'abord et avant tout s'investir dans l'espace colonial français regroupé dans l'Union Française jusqu'en 1958⁵ et développer une œuvre médicale et sanitaire entamée antérieurement⁶.

Les sources mobilisées sont essentiellement les archives du CIE déposées à la Bibliothèque de l'Université d'Angers en 1999. Ce fonds (appelé CIDEF du nom de l'organisme qui succède au CIE en 1996), désormais classé, est inédit et constitue une source de premier ordre pour faire l'histoire des grandes questions d'éducation sanitaire et sociale relatives à l'enfance au second XX^e siècle⁷ ; il est notamment très complémentaire de celui de l'UNICEF. Les documents relatifs à l'action du CIE en Afrique sont présents dans tous les grands ensembles du fonds : rapports d'activités annuels, dossiers de travail, correspondance, budgets, etc. Les comptes rendus des réunions du Comité consultatif technique sont particulièrement précieux. En effet, ce comité examine toutes les questions et étudie toutes les orientations du CIE, c'est un organe essentiel dans la définition de la politique et l'organigramme du centre ; y siègent des personnalités de l'UNICEF bien sûr, mais aussi de l'UNESCO, l'OMS, le FAO, l'OIT, et l'ONU.

I – Le constat de la situation sanitaire et sociale en Afrique

Selon un rapport du CIE sur l'état de l'Afrique au début des années 1950, « après les dures épreuves de la guerre qui avaient ralenti les efforts d'évolution des populations africaines, les gouvernements ayant des responsabilités dans ces territoires avaient pris conscience de leur apporter une aide efficace sur des plans les plus divers »⁸. Cette approche se situe dans le droit fil du discours du général de Gaulle en 1944 en ouverture de la conférence de Brazzaville : « en

⁴ Robert Debré, *L'honneur de vivre... op. cit.*, p.335.

⁵ En octobre-décembre 1958 douze républiques sont créées avec lesquelles la République Française constitue la Communauté Française. Elles deviennent indépendantes en 1960.

⁶ Monique Van Dormael, « La médecine coloniale, ou la tradition exogène de la médecine moderne dans le Tiers-monde », *Studies in Health Services Organisation and Policy*, 1997, vol. 1, pp. 1-38. Lapeyssonnie, *La médecine coloniale. Mythes et réalités*, Paris, Seghers, 1988.

⁷ Voir la présentation du fonds CIDEF *Supra*.

Le Centre International de l'Enfance (1949-1997). Des archives à l'histoire, sous la direction de Yves DENECHERE et Patrice MARCILLOUX, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 202 p. ISBN 978-2-7555-4868-8, pp.141-154

Afrique française, comme dans tous les autres territoires où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès, si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. C'est le devoir de la France de faire en sorte qu'il en soit ainsi »⁹.

Le CIE du gaulliste Robert Debré participe pleinement à cette vision des choses à travers ses « activités africaines » placées sous la direction du Dr Maurice Gaud, directeur général du CIE, puis d'Etienne Berthet qui lui succède (1954-1974). Pour ce dernier – qui emploie le terme de « pays en voie de développement » de préférence à « pays sous-développés » -, « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et l'indépendance politique sont des notions vides de sens si les peuples vivent dans la misère et dans l'ignorance ». Selon lui, « l'action du CIE dans les pays tropicaux et subtropicaux en voie de développement doit tenir une place particulièrement importante dans ses programmes de travail, car c'est dans ces pays que les problèmes touchant à l'enfance se manifestent avec le plus d'acuité ». En effet, vue l'importance des questions démographiques en Afrique, « le CIE ne pouvait demeurer indifférent aux problèmes de protection de la mère et de l'enfant »¹⁰. Dans aucun document conservés dans des archives du CIE il n'est question des mouvements d'émancipation ou de revendications qui se font jour dans les années 1950, ni des départements algériens. Le centre fait porter quasi exclusivement ses efforts sur l'Union Française divisée en plusieurs ensembles dont l'Afrique Occidentale Française (AOF) et l'Afrique Equatoriale Française (AEF) dont les niveaux de développement sont différents, celle-ci étant considérée comme plus en retard que celle-là.

Le CIE s'engage sur le terrain africain, en s'appuyant sur plusieurs idées-forces. La première est que les besoins de l'enfant sont liés, peut-être plus qu'ailleurs, à ceux de sa famille et de sa collectivité ; ensuite est affirmée la nécessité absolue d'entreprendre des actions préventives et curatives en même temps ; enfin que l'importance du contexte social est déterminante¹¹. C'est en fait la mise en œuvre d'une pédiatrie sociale chère à Robert Debré, relayée jusqu'en Afrique par le *Courrier du CIE* (en français et en anglais), dont le numéro 1 paraît en novembre 1950.

⁸ Bibliothèque Universitaire de l'Université d'Angers (désormais BUA) 1 CIDEF 12, Rapport sur les activités du Centre international de l'enfance 1950 à 1955, adressé au Conseil économique et social des Nations Unies, 22 juillet 1955, p.25

⁹ Discours d'ouverture de la Conférence de Brazzaville par le Général de Gaulle, 30 janvier 1944.

¹⁰ BUA 1 CIDEF 12, *Rapport sur les activités du Centre international de l'enfance 1950 à 1955*, p.24

¹¹ BUA 1 CIDEF 1, Réalisations du Centre International de l'Enfance en 1958, p.18 et 19.

Le Centre International de l'Enfance (1949-1997). Des archives à l'histoire, sous la direction de Yves DENECHERE et Patrice MARCILLOUX, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 202 p. ISBN 978-2-7555-4868-8, pp.141-154

Un colloque fondateur organisé par le CIE alors sous la direction générale de Maurice Gaud, a lieu à Brazzaville du 8 au 13 décembre 1952 sur « Les problèmes de l'enfant dans les milieux tropicaux ». Il est organisé en collaboration avec les organismes internationaux (OMS et UNICEF) et avec l'autorisation du ministère de la France d'Outre-mer et des autorités de l'AEF. Cette double tutelle des organisations internationales et de la France - qui marque bien le positionnement du CIE - se retrouve dans tous les grands programmes et toutes les manifestations suivantes. Le colloque vise à établir une hiérarchie des problèmes qui se posent à l'enfance des pays tropicaux africains et à recommander des actions. Trois thématiques majeures sont étudiées : la nutrition, les questions médicales et les questions sociales. On y entend une trentaine de participants, représentants des gouvernements, experts qualifiés et délégués des organisations internationales ; les actes et les conclusions ayant valeur programmatique sont publiés rapidement¹².

Sur cette base, dès juillet 1953, un programme de travail est établi et étudié par le comité consultatif technique du CIE. L'enjeu africain est clairement identifié : faire que l'évolution économique (i.e. le développement) s'accompagne de meilleures conditions de vie. Il s'agit de faire passer une communauté « d'une phase de vie moins humaine, à une phase plus humaine », le plus vite possible... et au moindre coût. La plus grande difficulté réside dans les modes de vie et d'organisation des populations africaines qui souffrent de la faim, du manque d'eau potable, du paludisme... D'où la nécessité d'une coopération entre les gouvernements et les organisations internationales pour mettre en œuvre trois priorités visant à assurer : 1. la santé des mères (accouchement, allaitement, nutrition) ; 2. la croissance et le développement de l'enfant dans tous ses aspects ; 3. l'intégration dans la société des « enfants inadaptés ». Un état des lieux avec un certain nombre d'indicateurs (nombre de médecins, nombre de lits d'hôpitaux, etc.) montre le chemin à parcourir. Il est à noter que les statistiques présentées sont plutôt à l'avantage de la colonisation française¹³.

Densité médicale de quelques territoires africains

Territoire	1 médecin pour x	1 lit d'hôpital
------------	---------------------	--------------------

¹² *Les problèmes de l'enfance africaine dans les pays tropicaux*, Paris, CIE, 1954, 364 p.

¹³ BUA 1 CIDEF 1 ; Etienne Berthet, « Quelques aspects des besoins sanitaires et sociaux de l'enfance dans les pays en voie de développement », rapport présenté au colloque sur le bien-être de l'enfant africain, Lagos, mars 1959.

Le Centre International de l'Enfance (1949-1997). Des archives à l'histoire, sous la direction de Yves DENECHERE et Patrice MARCILLOUX, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 202 p. ISBN 978-2-7555-4868-8, pp.141-154

	habitants	pour x habitants
AEF	23 000	340
AOF	28 000	700
Congo Belge	20 400	222
Libéria	30 000	4 000
Nigéria	57 000	2 200

En 1954, considérant l'importance de ses « activités africaines », le CIE se dote d'un service spécial pour les activités dans les pays en voie de développement, avec un conseiller technique dédié. C'est Ika Paul-Pont (1922-1977), arrivée au CIE dès 1951 en tant que chargée de relations extérieures, qui prend en charge ce service. Ses collègues du CIE estiment qu'étant indienne de Pondichéry, elle avait la faculté de faire passer des messages mieux que d'autres vers les interlocuteurs du CIE en Asie et en Afrique¹⁴. Cela palliait à une difficulté bien identifiée par Robert Debré : « trop souvent les entreprises des Nations unies en particulier, conduites avec la collaboration des gouvernements, restent trop loin du peuple lui-même »¹⁵.

II – Eduquer et former à la santé en Afrique

Dès le colloque de Brazzaville, il apparaît que « le problème le plus urgent est celui de la formation du personnel sanitaire et social », aussi un programme d'action est monté par le CIE avec notamment des cours délocalisés en Afrique. Certes les cours de pédiatrie sociale dispensés au château de Longchamp accueillent nombre de médecins venus d'Afrique : de 1950 à 1958, sur les 1 533 participants à ces cours, 161 sont africains, surtout venus de territoires sous domination française : 33 du Sénégal, 18 du Dahomey, 13 de la Côte d'Ivoire, 11 de Madagascar, etc.¹⁶ En montant des cours en Afrique, il s'agit est d'aller non seulement vers les médecins mais aussi vers les autres personnes qui jouent des rôles importants dans l'accompagnement des mères et des enfants. A partir de décembre 1953, un premier cours de protection maternelle et infantile est organisé au Sénégal pour des sages-femmes formées à l'Ecole des sages-femmes de Dakar. Il vise à les perfectionner dans le domaine de la pédiatrie sociale avec des leçons théoriques, des stages et des démonstrations pratiques. Ce premier cours est suivi d'autres et un système de bourses mis en place par le CIE permet à des sages-femmes d'autres territoires, en particulier de l'AEF, de venir y participer à Dakar. L'objectif est de faire de chaque sage-femme, « une monitrice capable d'éduquer les mères villageoises

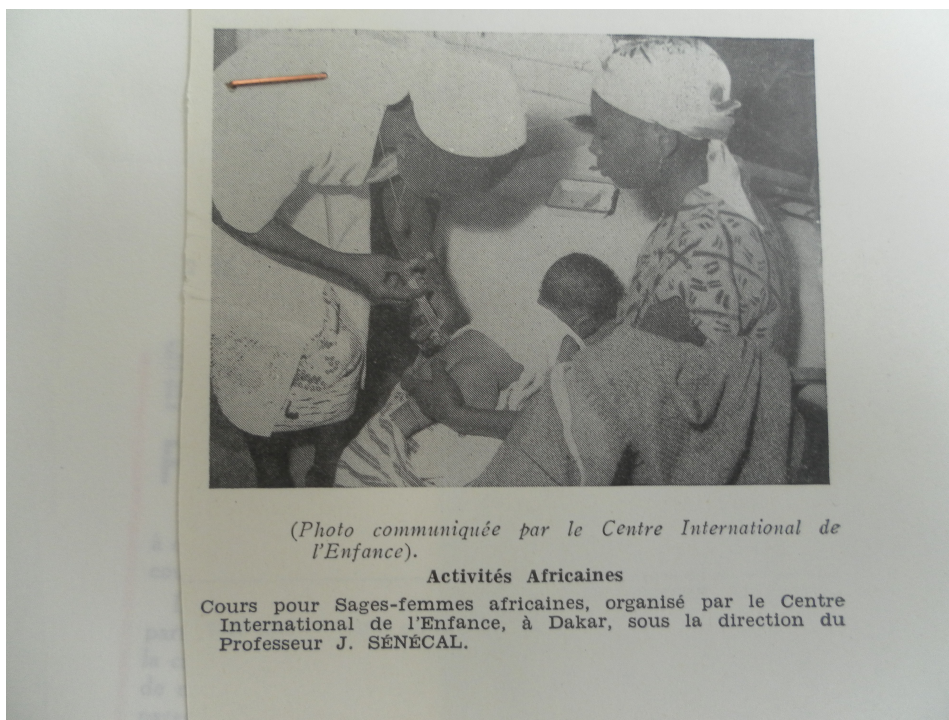
¹⁴ Colette Fillastre, Nicole Guérin (coord.), *Centre International de l'Enfance. Le château de Longchamp*, Paris, L'Harmattan, 2000, « Ika Paul-Pont (1922-1977) », par Colette Fillastre, p.201-202.

¹⁵ Robert Debré, *Ce que je crois*, Paris, Grasset, 1976, p.134-135.

¹⁶ BUA 1 CIDEF 1, Réalisations du Centre International de l'Enfance en 1958, p.26-27.

Le Centre International de l'Enfance (1949-1997). Des archives à l'histoire, sous la direction de Yves DENECHERE et Patrice MARCILLOUX, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 202 p. ISBN 978-2-7555-4868-8, pp.141-154

africaines ». Les intervenants sont des professionnels reconnus, surtout français mais pas exclusivement. La communication sur ces cours repose sur des photographies montrant des sages-femmes vaccinant de jeunes enfants, des mères apprenant des notions de nutrition, etc.



Source : 1 CIDEF 106

Pendant les années 1950, l'audience de ces cours ne fait que croître auprès de l'ensemble du personnel sanitaire et social et s'étend aux infirmières, travailleuses sociales et auxiliaires familiales. En 1956, a lieu pour la première fois à Dakar un cours de pédiatrie sociale pour médecins africains ; auparavant, ils devaient se rendre à Paris pour pouvoir les suivre. Ainsi, De 1953 à 1959 : 115 médecins et 150 membres du personnel sanitaire et social (surtout des sages-femmes) venant de tous les territoires africains de l'Union Française et un peu au-delà sont formés sur place. Le premier cours de pédiatrie sociale à avoir lieu en dehors des territoires sous influence française se déroule à Léopoldville en 1959 avec l'accord du gouvernement du Congo et du gouvernement belge¹⁷.

Cours de perfectionnement sur l'enfant africain en milieu tropical organisés par le CIE (1953-1959)¹⁸

Thème des cours	Lieu	Participants
-----------------	------	--------------

¹⁷ BUA 1 CIDEF 13, *Rapport sur les activités dans les pays en voie de développement*, « Activités africaines 1950-1959 ».

¹⁸ *Ibid.* p.132.

Le Centre International de l'Enfance (1949-1997). Des archives à l'histoire, sous la direction de Yves DENECHERE et Patrice MARCILLOUX, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 202 p. ISBN 978-2-7555-4868-8, pp.141-154

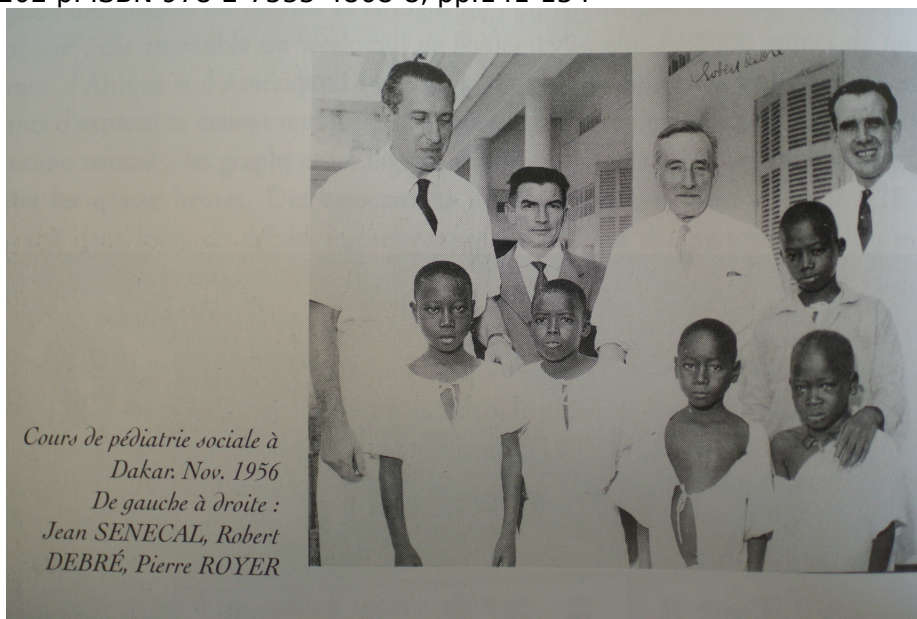
	<i>Dates</i>	
Protection de la mère et de l'enfant	Dakar 15 décembre 1953-15 juin 1954	8 sages-femmes de 3 territoires
Protection de la mère et de l'enfant	Dakar 15 janvier-15 mai 1955	17 sages-femmes de 7 territoires
Pathologie tropicale de l'enfant et ses incidences sociales	Paris 19 septembre-15 octobre 1955	36 médecins de 21 pays et territoires
Protection de la mère et de l'enfant	Dakar 15 janvier-15 mai 1956	17 sages-femmes de 9 pays et territoires
Pédiatrie sociale	Dakar 5 novembre-16 décembre 1956	25 médecins de 14 pays et territoires
Protection de la mère et de l'enfant	Dakar 1 ^{er} janvier-31 mai 1957	13 sages-femmes de 6 pays et territoires
Protection de la mère et de l'enfant	Dakar Stage durant toute l'année 1958	59 sages-femmes, assistantes sociales, infirmières et auxiliaires de 7 pays
Pédiatrie sociale	Dakar 10 février-15 mars 1958	28 médecins de 18 pays et territoires
Protection de la mère et de l'enfant	Dakar 18 mai-13 juin 1959	35 travailleurs sociaux de 16 pays et territoires
Pédiatrie sociale	Léopoldville 15 juillet-30 août 1959	26 médecins de 14 pays et territoires

Le grand artisan de ces cours délocalisés est le professeur Jean Sénécal (1916-2012), arrivé à Dakar en 1951, après avoir été chef de clinique à la Faculté de médecine de Paris (1946) puis professeur à la Faculté de médecine de Kaboul (1947-1950). Réalisant en Afghanistan et au Sénégal l'inadaptation des enseignements prodigués dans les facultés aux terrains du Tiers-monde, il entend aller vers la population dans un concept de pédiatrie communautaire¹⁹. Dans un témoignage sur son action il précise qu'il devint « assez naturellement le correspondant du CIE en Afrique », et plaida pour une délocalisation encore plus grande des cours en Afrique, au plus près des besoins. Il organisa ainsi des cours à Bamako, à Ouagadougou, et dans d'autres « pays africains francophones ». Il emploie également le terme de « pays sous-équipés », qu'il préfère à « pays en développement », considérant que par définition tout pays est en développement. Il demeure à Dakar, où il crée la faculté de médecine, jusqu'en 1961²⁰.

¹⁹ Eloge du Professeur Jean Sénécal par le Professeur Michel Roussey, Comité National de l'Enfance, Paris, avril 2012.

²⁰Jean Sénécal, « Les activités du Centre International de l'Enfance dans les pays sous-équipés de 1951 à 1961 », in Colette Fillastre, Nicole Guérin (coord.), *Centre International de l'Enfance, op. cit.*, pp.75-89.

Le Centre International de l'Enfance (1949-1997). Des archives à l'histoire, sous la direction de Yves DENECHERE et Patrice MARCILLOUX, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 202 p. ISBN 978-2-7555-4868-8, pp.141-154



Source : Colette Fillastre, Nicole Guérin (coord.), *Centre International de l'Enfance. Le château de Longchamp*, p.129

Une autre action d'envergure lancée par le CIE est la réalisation de « recherches, surtout opérationnelles, visant à mieux connaître les problèmes locaux afin de permettre aux autorités d'orienter les activités de santé vers les vrais besoins »²¹. Ainsi est lancée une étude sur la croissance de l'enfant africain s'appuyant sur un suivi longitudinal de 300 enfants à Dakar et le croisant avec les travaux de nombreux spécialistes européens et américains menés à Kampala et financés par la FAO. Une autre étude est lancée sur la lactation chez la mère africaine, les spécialistes considérant que tout enfant privé du sein de sa mère est condamné à mourir. Le CIE organise aussi des campagnes de vaccination, mène des expérimentations nutritionnelles (distribution de biscuits conçus par les médecins du centre), finance des recherches sur les pathologies infantiles, assure la formation des personnels prenant en charge les enfants, conçoit des vecteurs d'éducation dans des espaces contrôlés par la France, c'est-à-dire dans l'Union Française où il peut agir en se réclamant de la République Française. Dans les réunions du Comité Consultatif Technique, les représentants des organisations internationales trouvent parfois que les actions sont trop exclusivement menées dans les colonies françaises...

Pour son budget 1956, le CIE prévoit de consacrer plus de 15,5 millions de francs à ses « activités dans les pays en voie de développement » dont un million pour le personnel (salaire de la conseillère technique), tout le reste des dépenses étant consacré au fonctionnement (financement de cours, d'activités et d'études). Mais hormis 700 000 francs pour la préparation d'un séminaire de pédiatrie sociale en Asie du Sud-Est, toute l'enveloppe est consacrée à

²¹ *Ibid*, p. 84

Le Centre International de l'Enfance (1949-1997). Des archives à l'histoire, sous la direction de Yves DENECHERE et Patrice MARCILLOUX, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 202 p. ISBN 978-2-7555-4868-8, pp.141-154

l'Afrique et presque exclusivement à l'Union Française²². En 1958, sur un budget total de dépenses de 238 millions de francs, le CIE en consacre 22 aux « activités dans les pays en voie de développement », c'est bien plus que pour les « activités médico-sociales » (14 millions) ou les « activités sociales » (8 millions). Les dépenses engagées pour les actions vers les pays en développement équivalent à celles des publications, activité phare du CIE (24 millions)... et des charges sociales (22 millions)²³.

Grâce au Pr Jean Sénécal, Dakar devient le centre de rayonnement du CIE en Afrique Occidentale Française et au-delà. Avec l'aide de l'OMS, de l'UNICEF, de la FAO et le soutien personnel de Robert Debré, toujours très présent sur le terrain africain, il crée à Khombole (à environ 100 kms à l'est de Dakar), un Centre rural de protection familiale pilote. Celui-ci est conçu comme un lieu de formation, de correspondance et de recherche pour un personnel technique susceptible de reproduire de tels centres ailleurs afin de créer de véritables armatures sanitaires sur des territoires²⁴. Le projet, réclamé en 1956 par le directeur des affaires sociales du ministère de la France d'Outre-Mer, est présenté lors d'un comité consultatif technique en 1957. Le CIE assurerait le recrutement d'une partie du personnel et le début du fonctionnement, la responsabilité administrative et financière étant à la charge des autorités du territoire, mais « il est encore difficile de déterminer celles-ci, car le statut de l'Afrique Occidentale Française est en voie de transformation »²⁵.

Khombole, avec ses 5 000 habitants et situé au centre de deux cantons regroupant 30 000 habitants, est choisi pour son accessibilité depuis Dakar et ses équipements préexistants, notamment une infirmerie et une petite maternité. Le centre commence à fonctionner le 1^{er} octobre 1957. Il est prévu des constructions nouvelles, en premier lieu un pavillon en maçonnerie destiné à l'enseignement. La pose de la première pierre a lieu le 28 octobre 1957 sous la présidence de Robert Debré – et malgré la mauvaise volonté d'un responsable ivoirien – qui dans son discours insiste sur l'enjeu de la formation et la reproductibilité du centre de Khombole²⁶. Dès la fin de 1957, l'équipe est composée d'une administratrice, d'une sage-femme africaine, d'un infirmier, d'un médecin (qui a suivi les cours de pédiatrie sociale à Dakar et deviendra maire de Khombole), d'assistantes sociales et médicales, d'un instituteur et

²² BUA 1 CIDEF 12, *Rapport sur les activités du Centre international de l'enfance 1950 à 1955*, 22 juillet 1955, p.69.

²³ BUA 1 CIDEF 1, Réalisations du Centre International de l'Enfance en 1958, résumé du rapport annuel pour le conseil d'administration, p.31.

²⁴ Jean Sénécal, « Les activités du Centre International de l'Enfance dans les pays sous-équipés de 1951 à 1961 », in Colette Fillastre, Nicole Guérin (coord.), *Centre International de l'Enfance, op. cit.*, pp.75-89.

²⁵ BUA 1 CIDEF 24, comité consultatif technique, 1957, p.14

²⁶ Robert Debré, *L'honneur de vivre... op. cit.*, p. 341.

Le Centre International de l'Enfance (1949-1997). Des archives à l'histoire, sous la direction de Yves DENECHERE et Patrice MARCILLOUX, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 202 p. ISBN 978-2-7555-4868-8, pp.141-154

d'un agent de génie rural et de l'agriculture afin de veiller à l'amélioration de l'assainissement.

Les rapports trimestriels envoyés au CIE permettent de voir la montée en puissance du centre et d'établir un bilan de ses activités. En 1957-1958 ont eu lieu à Khombole : 1 369 consultations pré-natales concernant 562 femmes, 388 accouchements, 4 000 consultations de nourrissons (775 enfants), 248 vaccinations BCG²⁷. Mais en 1958, les représentants de l'OMS au Comité consultatif technique s'inquiètent que le centre ne soit qu'une filiale de l'Université de Dakar, pour la formation pratique des étudiants médecins, et pas un véritable centre de soins familial. Jean Sénécal, via Etienne Berthet, donne toutes raisons d'apaiser les craintes²⁸. Le bâtiment d'enseignement étant terminé en 1959, les premiers stagiaires y arrivent cette année-là, un projet de zone pilote d'assainissement (traitement des ordures) est lancé et la FAO y envoie des experts pour étudier la nutrition²⁹.

III – Étudier la délinquance juvénile africaine pour la prévenir

L'idée de s'intéresser à la problématique de l'abandon et de la délinquance des enfants et des jeunes en Afrique date des débuts du CIE. Le colloque de Brazzaville a souligné l'« importance croissante que présentent, du point de vue social, les problèmes relatifs à la délinquance et au vagabondage juvéniles ». Et de préconiser que chaque territoire construise des statistiques, identifie les facteurs, propose des réponses. Le constat de départ est l'« extension rapide de la délinquance juvénile » partout en Afrique depuis la guerre 1939-1945, révélatrice d'un « déséquilibre social » accompagnant l'essor économique et social des pays africains, et notamment le développement accéléré des processus d'urbanisation et d'industrialisation »³⁰.

*Evolution de la population de quelques villes africaines et malgache*³¹

Villes	1936/1938	1954/1955
Abidjan	18 000	119 000
Dakar	93 000	230 000
Douala	55 000	192 000
Lagos	137 000	270 000
Léopoldville	36 000	301 000
Tananarive	100 000	200 000

²⁷ BUA 1 CIDEF 106, Centre rural de protection familiale de Khombole. Première année de fonctionnement, octobre 1958.

²⁸ BUA 1 CIDEF 19, correspondance entre Berthet (CIE) et W. Winnicka (OMS), 25 mars et 9 avril 1958.

²⁹ Igor de Garine, « Usages alimentaires dans la région de Khombole (Sénégal) », *Cahiers d'études africaines*, 1962, Volume 3, n°10, pp. 218-265.

³⁰ BUA 1 CIDEF 11, Rapport d'activités 1953.

³¹ Source : Rapport de l'ONU sur la situation sociale dans le monde, 1957.

Le Centre International de l'Enfance (1949-1997). Des archives à l'histoire, sous la direction de Yves DENECHERE et Patrice MARCILLOUX, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 202 p. ISBN 978-2-7555-4868-8, pp.141-154

Cependant, en septembre 1953, lors d'un Comité de Programme de l'UNICEF où l'on évoque le projet du CIE, le représentant de l'OMS estime qu'il n'y avait pas lieu de faire mener une étude d'envergure par des médecins mais plutôt une simple étude préliminaire par une personne qualifiée. Au contraire, le délégué de la France pousse à la réalisation d'une étude dont il voit – sans le dire – l'intérêt pour l'administration des territoires africains³². De son côté, le CIE pousse à cette étude en expliquant que « c'est pour prévenir les conséquences sociales explosives résultant des transformations rapides des communautés que notre politique sociale doit s'engager dans de vastes réalisations ». En effet, « les mesures prises pour combattre un désordre quelconque sont souvent de caractère empirique du fait de l'urgence des problèmes à résoudre et du manque de moyens pour faire au préalable une étude rationnelle. Le CIE, s'il n'a pas qualité pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays ou d'un territoire, peut, par contre, avec l'accord et le concours actif des autorités nationales et locales, entreprendre de telles études »³³.

Après accord de toutes les parties, l'étude débute en 1954 sous la houlette du directeur des affaires sociales de la France d'Outre-mer (FOM) et des directeurs des affaires sociales de Madagascar et du Cameroun. Il y a en effet pour les autorités françaises urgence à élaborer une politique sociale de l'enfance et de la jeunesse dans des territoires à croissance démographique forte « génératrice de phénomènes de perturbation sociale liée à la dissociation des structures traditionnelles »³⁴. Dans cette affaire, le CIE et la FOM marchent d'un même pied : « les problèmes sociaux de l'enfance dans les territoires d'outre-mer entrent également dans les préoccupations du CIE et dans celles des gouvernements responsables de ces territoires »³⁵. En juillet 1954, le ministre de la France d'Outre-mer invite les hauts commissaires au Cameroun et à Madagascar à mener cette enquête et faire évoluer leurs politiques. En effet, faute de connaître les causes exactes du phénomène de délinquance juvénile, les autorités reproduisent en Afrique des réponses curatives ayant cours en France avec des juridictions et législations spéciales, avec des établissements de rééducation et des régimes de semi-liberté pour réadapter les jeunes dans la société.

Pour le CIE, ces réponses sont pourtant difficilement applicables en Afrique et pour cerner le phénomène, il est nécessaire de dépasser les simples hypothèses : « influence pernicieuse du cinéma ou du bar » ; « dislocation de la structure familiale » ;

³² BUA 1 CIDEF 20, notes du directeur de l'UNICEF sur la réunion du Comité de programme du 14 septembre 1953.

³³ Etienne Berthet, « Quelques aspects des besoins sanitaires et sociaux de l'enfance dans les pays en voie de développement », rapport présenté au colloque sur le bien-être de l'enfant africain, Lagos, mars 1959.

³⁴ BUA 1 CIDEF 12, rapports d'activités 1953.

³⁵ BUA 1 CIDEF 12, Rapport d'activités, 1954, p.8.

Le Centre International de l'Enfance (1949-1997). Des archives à l'histoire, sous la direction de Yves DENECHERE et Patrice MARCILLOUX, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 202 p. ISBN 978-2-7555-4868-8, pp.141-154

« détribalisation »... d'où plusieurs enquêtes réalisées à partir de 1954 au Cameroun, à Madagascar et en Côte d'Ivoire. Elles visent à une analyse statistique de l'abandon des enfants et de la délinquance ; à une étude des conditions déterminantes liées au territoire ; à un exposé des mesures prises et des résultats obtenus. Trois groupes sont étudiés : des délinquants de droit (qui ont fait l'objet d'une décision de justice), des délinquants de fait (délits constatés par les autorités mais pas de condamnation), des non-délinquants (groupe témoin). L'enquête s'étale de 1954 à 1957 sur trois terrains urbains : Tananarive d'abord (sondage pilote seulement avec une centaine d'enquêtes), Douala ensuite (environ 300 dossiers de garçons constitués et étudiés sur 15 mois en 1955-1957), Abidjan enfin (enquête sur 6 mois en 1957). Tananarive constitue un terrain d'essai, Douala fait l'objet d'une enquête approfondie, Abidjan est plutôt un terrain de confirmation. Concrètement, le CIE construit les questionnaires et détermine la méthodologie des enquêtes, les administrations les mettent en œuvre sur place et les données sont ensuite traitées au CIE après avoir transité via les services de la FOM³⁶. Au château de Longchamp, c'est Ika Paul-Pont qui est responsable de l'enquête et de la publication des résultats.

Des analyses partielles sont publiées en 1956 : trois facteurs principaux de la délinquance juvénile en Afrique émergent : la dissociation des familles liée à l'urbanisation rapide ; l'inadaptation de l'enseignement aux structures mentales et aux possibilités d'assimilation des enfants ; l'absence de loisirs organisés qui laisse l'enfant en proie à toutes les tentations de la rue, la distinction étant faite entre loisirs « sains » (sports, scoutisme, lecture) et les loisirs « nocifs (bars, dancings, jeux d'argent et cinéma)³⁷. Ces premiers résultats confirment l'analyse d'une étude des Nations Unies menée antérieurement mais qui ignorait l'Afrique : « la délinquance s'explique par la mauvaise adaptation de l'enfant au milieu dans lequel il est appelé à se développer et qui le plus souvent n'est pas aménagé pour ses besoins propres »³⁸.

Les conclusions de l'enquête sont présentées à Lagos lors d'un colloque sur le bien-être de l'enfant africain, organisé par le CIE et Commission de coopération Technique en Afrique au sud du Sahara, en mars 1959 ; elles sont publiées sous une forme définitive la même année. Elles montrent que la notion d'irresponsabilité des mineurs ne peut pas être déclinée en Afrique comme dans les pays du Nord en raison du manque de personnel qualifié capable de mener des

³⁶ BUA 1 CIDEF 13, Facteurs de la délinquance juvénile en Afrique, 1959.

³⁷ Ika Paul-Pont, « Essai d'élaboration d'une méthode de recherche des facteurs de la délinquance juvénile dans les pays en voie de développement », *Courrier du CIE*, juin 1956.

³⁸ *Etude comparée de la délinquance juvénile* » en Asie, Amérique Latine, Amérique du Nord, Europe et Moyen-Orient.

Le Centre International de l'Enfance (1949-1997). Des archives à l'histoire, sous la direction de Yves DENECHERE et Patrice MARCILLOUX, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 202 p. ISBN 978-2-7555-4868-8, pp.141-154

observations et des études de personnalité puis de mettre en œuvre des programmes de protection et de rééducation³⁹.

Conclusion :

Y a-t-il un tournant dans la politique africaine du CIE au moment les territoires se transforment en républiques au sein de la Communauté Française (1958), puis accèdent à l'indépendance (1960) ? Lors d'une séance du comité consultatif technique en 1958, le Dr Gaud présente une nouvelle orientation que pourrait prendre l'action du CIE en Afrique : « du fait des circonstances politiques, des bouleversements importants qui se produisent dans l'administration sanitaire des territoires africains ». Selon lui, « les services techniques risquent de perdre de leur efficacité (...) Il est donc souhaitable au plus haut point que les efforts qui ont été faits pour la protection de la santé publique de ces pays ne soient pas compromis. La question la plus difficile dans un avenir proche est celle du personnel technique africain »⁴⁰. La formation est toujours la priorité numéro un, mais la question se pose des modalités d'action du CIE dans un espace dont la donne politique et administrative change avec le retrait de la France.

Le compte rendu d'activités du CIE pour 1960 commence ainsi : « La rapidité des transformations politiques, économiques et sociales, qui se produisent dans les pays en voie de développement et notamment en Afrique, a déterminé le conseil d'administration du CIE à intensifier le travail du Centre dans ce domaine par la création d'un service de coordination des activités Afrique et Asie »⁴¹. Néanmoins, l'examen des programmes et des actions réalisés dans les premières années de la décennie 1960 ne montre pas de bouleversements, mais plutôt une adaptation à la nouvelle donne, notamment en ce qui concerne les relations avec les autorités des nouveaux pays créés comme le montre les paroles prononcées aux « Journées africaines de pédiatrie » à Dakar (12-16 mars 1960) par Robert Debré, qui les préside. Quelques jours plus tôt (décret du 29 février 1960) a été créé l'Institut de Pédiatrie Sociale (IPS), en tant qu'institut d'Université dirigé par un professeur de pédiatrie du CHU de Dakar, placé sous la double tutelle du Ministère de la Santé et de l'Université Cheikh Anta Diop⁴². Le gouvernement du Sénégal crée à Khombole une école d'agents sanitaires en 1960 mais le centre décline très vite après le départ de Jean Sénécal en 1961, quand il y retourna en 1963, « le petit dispensaire

³⁹ *Le bien-être de l'enfant en Afrique au sud du Sahara*, Paris, CIE, actes du colloque de Lagos 1959, 186 p.; *Conditions de vie de l'enfant africain et délinquance juvénile*, Paris, CIE, 1959, 175 p. Préface de G. Dulphy et Dr M. Gaud, introduction de Ika Paul-Pont.

⁴⁰ BUA 1 CIDEF 24, comité consultatif technique, 1958, p.10

⁴¹ BUA 1 CIDEF 13, rapport d'activités pour 1960 ;

⁴² BUA 1 CIDEF 106, *Journées africaines de pédiatrie*, Dakar 12-16 avril 1960, Institut de pédiatrie sociale de l'Université de Dakar/CIE, 1960.

Le Centre International de l'Enfance (1949-1997). Des archives à l'histoire, sous la direction de Yves DENECHERE et Patrice MARCILLOUX, Presses Universitaires de Rennes, 2016, 202 p. ISBN 978-2-7555-4868-8, pp.141-154

n'était plus que ruine »⁴³. Surtout, une nouvelle publication conjointe du CIE et de l'IPS (financée en partie par Nestlé) voit le jour : le premier numéro de *L'Enfant en milieu tropical* paraît en décembre 1961, elle aura un bel avenir...⁴⁴ mais disparaîtra avec le CIE à la fin des années 1990.

Lors de la fermeture du CIE, Jean Sénécal, fidèle à son engagement africain, regrette « que la France n'ait pas jugé utile de maintenir une institution qui avait fait ses preuves et demeurait nécessaire. Qui maintenant va s'occuper aussi bien des problèmes des enfants des pays sous équipés ? »⁴⁵

Yves Denéchère, 2015.

⁴³ Jean Sénécal, « Les activités du Centre International de l'Enfance dans les pays sous-équipés » in *Op. cit.*, p.88

⁴⁴ Voir le témoignage de Michel Chauliac, *infra*.

⁴⁵ Jean Sénécal, « Les activités du Centre International de l'Enfance dans les pays sous-équipés... » in *Op. cit.*, p.89.